



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 16 JANVIER 2021

### LIEU :

#### Association

Salle de réunion du CROS de La Réunion, 20 rue Philibert Tsiranana, 97490 STE CLOTILDE

#### Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

### HORAIRE :

17 h 00

Dossier suivi par

Isabelle ALLIOT-MICHOUX  
Présidente

Téléphone  
0692 86 30 20

Courriel  
presidente@lrтт.re

Adresse

Adresse Siège social  
20, route Philibert Tsiranana  
97495 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.re

Siret  
40900277100015

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

### DEROULEMENT – PARTIE 1

- Ouverture de la séance par la présidente à 17 h 15
- La présidente souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaires.
- Elle rappelle que seuls peuvent intervenir les délégués des clubs possédant un droit de vote. Pour les autres personnes présentes, elles ont le droit d'assister à l'AG (application de l'article 3 du règlement intérieur fédéral) mais ne peuvent pas intervenir.
- **La Ligue Réunionnaise compte 12 associations affiliées à ce jour. Ceci représente 31 voix, réparties en fonction du nombre de licenciés de chacune des associations (chiffres au 31/12/2020).**
- Pointage et vérification des mandats : ... clubs participant aux travaux, représentés par des personnes désignées et élues lors des assemblées générales 2020 des associations :
  - Aiglons d'Orient (Mickaël HA-SUM)
  - Avenir pongiste Panonnais (Daniel THURIES)
  - Club Dyonisien Tennis de Table (Manandraïbé RASANDISONA)
  - Club Omnisports La Montagne (Laurent PEQUIN)
  - Sainte Marie Tennis de Table (Luc GASTRIN)
  - Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (Thomas MONDON)
  - Stella (Claire FRANCESCONI)
  - Tennis de Table Saint Pierrois (Yannick SIGISMEAU)
  - Tampon Tennis de Table (Marc DUBOURDIEU)

Les clubs CPP, CPTSP, et CRE ne sont pas présents.

- Répartition générale des voix et nombre de voix à prendre en compte selon l'état des clubs représentés.

CLUB (licenciés)	VOIX	PRESENT
AOR : 81	4	Oui
A2P : 15	2	Oui
CDTT : 10	1	Oui
COM : 13	2	Oui
CPTSP : 18	2	-
CPP : 50	2	-
CRE : 41	2	-
SMTT : 26	3	Oui
SPORTT : 21	3	Oui
STELLA : 3	1	Oui
TTSP : 38	3	Oui
TTT : 51	4	Oui
<b>Total :</b>	-	-

- L'assemblée générale dispose de \_ voix sur les 31 possibles.
  - Distribution et vérification des matériels de vote
- **Signature de la fiche de présence par les présidents de clubs** (ou leurs représentants), les membres du comité directeur et les personnes acceptées en auditeurs libres.
- La présidente annonce que le rapport moral et d'activités présenté ce jour ne portera que sur la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020. Le budget Prévisionnel 2021 a été modifié comme annoncé lors de la précédente AGO (17 octobre 2020). Les documents ont été envoyés à chacun des adhérents de l'association. Ces derniers ont eu tout le loisir de les étudier.
  - La présidente remercie les différents membres du comité directeur (notamment les présidents de commissions) qui l'ont aidé à rédiger les documents présentés pour cette A.G. Ordinaire.
  - Les différents points « positifs » et « négatifs » relevés dans les différents comptes rendus sont repris de manière simplifiée au travers d'une présentation vidéo projetée.

#### **ORDRE DU JOUR**

Chaque représentant de club se voit remettre ses enveloppes avec le nombre de voix correspondant.

Aucun adhérent n'en exprimant le besoin, les votes des rapports se déroulent à main levée.

### **1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 17 octobre 2020**

En l'absence d'observation ou remarque, la Présidente passe au vote :

#### **Vote sur le P.V :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstentions : 0

3/5

**→ ADOPTE à l'unanimité**

### **2. Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2012**

La Présidente présente la synthèse des actions réalisées et en l'absence d'observation ou remarque, elle passe au vote :

#### **Vote sur le CR moral et d'activité :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstentions : 0

**→ ADOPTE à l'unanimité**

### **3. Compte-rendu sur la situation financière**

Alexandre VILLENDEUIL, trésorier, présente le compte rendu financier de l'exercice 2020 en détaillant les différentes opérations effectuées et en l'absence d'observation ou remarque la Présidente passe au vote :

#### **Vote sur le CR situation financière :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstentions : 0

**→ ADOPTE à l'unanimité**

### **4. Budget prévisionnel pour l'exercice 2021**

Marc DUBOURDIEU présente le Budget prévisionnel 2021. En l'absence d'observation ou remarque la Présidente passe au vote :

**Vote sur le BP 2021 :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 29

**Pour : 29**

Contre : 0

Abstentions : 0

4/5

→ **ADOPTE à l'unanimité**

**5. Questions diverses**

En date du 19 décembre 2020, date butoir assignée aux clubs, aucune question diverse n'a été remontée à la ligue. Ce point n'est donc pas traité.

**DEROULEMENT – PARTIE 2**

**6. Élection au Conseil de Ligue**

Le vote se déroule à bulletin secret (application stricte des statuts).

Dans les temps impartis, la LRTT a reçu une candidature d'une personne pour 2 places laissées vacantes.

Il s'agit de Laurent PEQUIN (licence N° 9D2198).

**Vote sur les entrées au Conseil de Ligue :**

Nombre de voix dont dispose l'AG au moment du vote : 31

Nom - Prénom	N° de licence	Nombre de voix	Élu
PEQUIN Laurent	9D2198	29	OUI

Laurent PEQUIN intègre le Conseil de Ligue au 16 janvier 2020.

**7. Remise du Mérite Fédéral et du Mérite Régional**

Isabelle ALLIOT-MICHOUX remet la médaille d'argent du Mérite Fédéral à **Jean-Marc JACQUES**.

Manandraïbé RASANDISONA, président de l'instance du Mérite Régional, remet les récompenses aux récipiendaires du jour :

**OR : Harry GENCE**

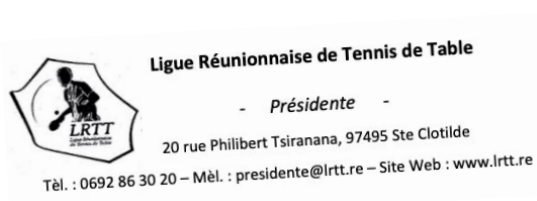
**BRONZE : Jessie VERBAR, Julien GAUDET, Maxime MYKOLOW**

La présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX remercie l'ensemble des participants. Elle rappelle que nous connaissons et subissons une situation difficile, dans notre quotidien et dans nos activités.

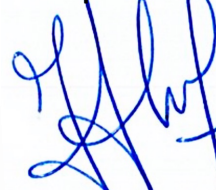
5/5

La LRTT va s'efforcer de favoriser l'activité sportive sur le territoire dans un premier temps et présenter des actions, des modes de gouvernance à même de donner toute sa place au tennis de table dans notre département.

La séance est levée par la présidente à 18 h 30. Une photo des participants de l'assemblée générale remplace le traditionnel pot venant clôturer les débats.



**La présidente**



**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**